

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES du 27 juin 1994

LETTRE DU 27 JUIN 1994

Chères Collègues et chers Collègues,

Tout d'abord, je vous apporte un faisceau de nouvelles dont la grande partie découle -- assez naturellement d'ailleurs -- des propos tenus à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 15 juin dernier.

Les participant à l'Assemblée -- au nombre de 44 -- se sont impliqués dans des échanges suscités par les divers sujets à l'ordre du jour. Vous aurez l'occasion d'en prendre connaissance dans le détail lorsque le compte-rendu de la réunion vous sera distribué ... au mois d'avril prochain! Dans le but de vous éviter de faire de l'anxiété à ce sujet -- est-ce possible! -- je vous apporte les « primeurs » suivantes:

- Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> juin 1993 au 31 mai 1994, 49 collègues ont atteint le moment de leur retraite dont 6 qui ont opté pour une retraite différée, le tout assurément en conformité avec les dispositions du Règlement de la Caisse de retraite de l'Université de Montréal.
- Au cours des 7 déjeuners du troisième jeudi de chaque mois (septembre à mai), 38 personnes s'y sont présentées induisant un total de 139 présences, soit une moyenne de près de 20 personnes par déjeuners.
- Un examen des données accumulées au cours de la première année du fonctionnement de la couverture d'assurance en soins médicaux (Croix Bleue) offerts aux membres retraités de l'Université de Montréal a conduit à certaines modifications des taux de participation. Le tableau suivant fait état des modifications en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 1994.

Catégorie de protection	Taux 1993-1994	Taux 1994-1995
Individuelle	27,68 \$	31,37 \$
Monoparentale	42,95 \$	36,08 \$
Familiale	65,38 \$	62,74 \$

Il s'agit de réajustement mineurs qui découlent du « comportement » des trois catégories de protection.

- La nouvelle tarification apparaîtra sur les chèques du mois de juillet 1994 avec effet de rétroactivité au 1<sup>er</sup> juin 1994.

- Parallèlement, des bonifications mineures sont apportées à certaines catégories de frais admissibles. Vous recevrez, sous peu, du Service des avantages sociaux, une lettre explicative ainsi qu'une brochure révisée des dispositions du régime.
- Le Trésorier a présenté son rapport pour l'exercice 1993-1994; vous en trouverez, ci-joint, une copie. Les nouvelles sont bonnes: un léger surplus d'opération (113,57\$) s'est matérialisé.
- Suite aux échanges qui ont ponctué la présentation du Trésorier, l'Assemblée générale a décidé de maintenir au même niveau, pour l'exercice 1994-1995, le montant de la cotisation annuelle (20\$). L'Assemblée a de plus accepté le principe que la cotisation puisse passer à 25\$ pour l'exercice 1995-1996 sous réserve que l'Assemblée générale de juin 1995 adopte formellement une résolution à cet effet.
- L'Assemblée générale, en conformité avec la constitution de l'APRUM, a nommé Mesdames Solange Simard-Savoie et Jeanne Demers membres du Comité des candidatures pour l'exercice 1994-1995. M. Pierre Bois a été désigné, à titre de substitut, membre de ce Comité.

Les déjeuners du 3<sup>e</sup> jeudi du mois reprendront à l'automne soit le 15 septembre prochain au Restaurant Chez Lévesque (nouvelle raison sociale de La Lucarne) au 1030 Laurier ouest. Prenez en bonne note.

Je vous signale que vous pouvez, en tout temps, me joindre à l'Université au poste téléphonique (514) 343-7635. Il me fera toujours plaisir de vous y accueillir. Par exception, cependant, je serai absent de mon bureau du 28 juin au 15 août.

Je fais des vœux pour que les « beaux » mois qui viennent nous apportent, en surabondance, la sérénité et la quiétude. Pourvu que la couche d'ozone tienne!!

Bon repos!

Le Président  
Jacques St-Pierre  
JSP/fsp  
p.j.: 1